



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

PV du CA du Mardi 31 janvier 2023

Présents par zoom : P. Aloupis, J. Angelergues, J.-L. Baldacci, C. Baruch, P. Blayau, J. Boulanger, D. Bourdin, A. de Cazanove, E. Chervet, P. Denis, N. Franck, P. Krzakowski, A. Gibeault, M. Gibeault, M.L. Léandri, I. Martin-Kamieniak, F. Moggio, S. Pons-Nicolas, D. Ribas, A. Rosenberg, A. Sitbon, G. Welsh

Excusée : I. Béguier

Absente : H. Suarez-Labat

Invités présents par zoom : V. Kapsambelis, M. Loukomskaia, M. Picco, E. Sparer

Invitée représentée : J. Chambrier

Invité absent : R. Roussillon

Début de la Séance à 21h07

Le Quorum est atteint.

1/ Approbation du PV du CA du 17 janvier :

Approbation à l'unanimité.

2/ Préparation de l'Assemblée Générale du 12 mars 2023 :

- Rapport des Débats en psychanalyse

Ce rapport sera disponible sur le site dès son approbation par le CA

On se souvient de la menace qui pesait sur les Monographies et qu'il a fallu contrer. Le maintien des ventes des Débats dans ce contexte est une vraie victoire !

I. Martin-Kamieniak rappelle le travail à effectuer pour rendre les épreuves à temps. La collaboration avec Philippe Bonilo est précieuse et contribue à garder de bonnes relations avec les PUF.

Y a -t -il une perspective de livres numériques ? Ils existent, mais très peu sont vendus (2 à 4 volumes).

- Revue Française de Psychanalyse

Ce rapport sera disponible sur le site dès son approbation par le CA

On se félicite de la bonne fréquentation du site de la RFP avant de discuter des retombées de l'évolution de la Revue.

L'effacement du thème a-t-il eu un impact sur les ventes ?

V. Kapsambelis : Les livres collectifs sont de plus en plus fréquents dans les rayons de librairies. Il importe que la RFP se démarque de ce créneau, en espérant que cela retombe sur les ventes au numéro. La vente au numéro dépend des librairies, qui sont moins nombreuses, encore plus pour les ouvrages de psychanalyse. Par contre, l'achat par article sur internet est plutôt stable (environ une centaine l'an dernier).

Le thème du numéro mériterait d'être plus lisible sur la couverture. V. Kapsambelis note cette suggestion.

L'idée du comité de rédaction de proposer aux intervenants d'un colloque de répondre à une interview, plutôt que de rédiger un article, facilite la reprise en après-coup du travail d'élaboration.

Profitant de la numérisation de la revue, il est proposé de demander à un psychanalyste connu d'opérer un choix parmi les articles de la RFP qui l'ont marqué dans sa vie et dans son travail. Un itinéraire de découverte serait ainsi proposé. V. Kapsambelis rapproche cette proposition de la publication systématique de deux ou trois articles de référence en lien avec thème traité. L'idée pourrait être en effet que ce soit fait non pas par le comité de rédaction mais en demandant à un collègue.

On demande où en est l'indexation à l'APA? Maintenant que la présentation de la Revue répond aux exigences (dont le résumé étendu en début d'article (1000 signes) en anglais, la bibliographie irréprochable aux normes internationales...), il est possible d'espérer l'indexation et prévue d'en refaire la demande.

On remercie la Revue d'avoir traité du thème du colloque du Pôle Psychanalytique « Associativité », dans un dossier de la RFP.

Une question revient : malgré le remarquable travail, quels résultats attendre ? Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question que les PUF n'ont pas encore fourni les chiffres de ventes. La vente par article est plutôt stable.

Les colloques : L'hésitation entre un colloque en présence, un colloque en mixte et un colloque en visioconférence est discutée, sans qu'une prise de position se fasse clairement entendre.

- Rapport de la COPEA

Ce rapport sera disponible sur le site dès son approbation par le CA

La diminution du nombre de membres de la COPEA était due au manque de collègues se présentant. Le tirage au sort n'est absolument pas souhaitable.

Une question revient, sans solution : comment la formation à la psychanalyse d'enfant peut-elle être intégrée dans la SPP ? Si cela passait par une troisième supervision, il faudrait alors qu'elle soit faite par un membre ayant fonction de formateur, l'expérience montrant que peu de supervisions sont en réalité menées par eux ? Une solution : les titulaires non formateurs pourraient-ils intervenir à ce titre dans les fins de cursus ? F. Moggio précise que certains AEF commencent à se demander pourquoi on ne peut pas avoir un travail autour de la psychanalyse d'enfant à la SPP ? C'est beaucoup la SEPEA qui fait ces formations, mais plutôt à la psychothérapie en vérité.

Une question est posée : est-il admissible et souhaitable de décalquer le modèle de la formation à la psychanalyse d'adulte sur la psychanalyse d'enfant ? Il n'est pas évident que cela puisse fonctionner. L'autre élément, l'idée de formateurs en psychanalyse d'enfant, ne marche pas ; il faut faire sûrement des séminaires de psychanalyse d'enfant dans le cadre de la formation à la psychanalyse, mais ne pas vouloir faire une espèce de cursus d'enfant distinct. Le modèle des collègues Britanniques, ITT, est un modèle qui ne nous conviendrait pas ; il faudrait organiser une formation à l'intérieur de la SPP, dont les contours sont à considérer, c'est le souhait de la COPEA que de réfléchir à cette question.

- Rapport du Secrétariat Scientifique

L'hétérogénéité des activités scientifiques est signalée, signe de la diversité dans notre Société ; le secrétariat scientifique tend à organiser au mieux les calendriers de nos manifestations, et recherche l'équilibre entre les sollicitations des membres rompus à la transmission et celles de nouvelles personnalités ; le foisonnement des manifestations scientifiques a empêché cette année d'organiser des samedis cliniques, et le Secrétariat scientifique le regrette.

Les secrétaires scientifiques soulignent l'évolution de la communication scientifique, et annoncent un travail d'allègement du SPP-Actu. Le programme scientifique est diffusé sur le site de la SPP dès le mois d'Août, actualisé au fur et à mesure par les envois du SPP Actu et de Sendinblue.

Les secrétaires scientifiques exposent dans leur rapport toutes les activités ayant pris place cette année, et concluent au dynamisme de la SPP si l'on se réfère à la richesse de son programme scientifique.

Ce rapport sera disponible sur le site dès son approbation par le CA

On regrette beaucoup que les conférences du Samedi n'aient pas eu lieu. On souligne l'importance pour des jeunes collègues d'être écoutés par des formateurs.

Le Colloque de Deauville a dû refuser du monde malgré l'augmentation régulière des coûts. On peut donc considérer ne pas avoir à changer de lieu.

CRDP :

- Plusieurs fois la même question est posée : ne pourrait-on avoir de temps en temps un retour des recherches de la CRDP ? L'engagement a été maintenu de garder un samedi par mois la salle de conférence pour la CRDP, soit un quart des moyens de salle de conférence de la SPP le samedi. La CRDP est une activité scientifique, pas une commission scientifique. Le manque d'écho des travaux de la CRDP est ennuyeux. Il faudrait sans doute articuler la CRDP avec d'autres instances, et on souhaiterait un retour de son élaboration. Effectivement le problème de la salle est intéressant, l'impression existe de donner trop de salles les samedis à la CRDP.
- C. Baruch rejoint ces questionnements, des salles sont occupées, or on en a besoin pour le scientifique et l'institution. Attention, la CRDP n'émane pas du Scientifique, pas plus que les webinaires, qui ne sont pas organisés par le secrétariat scientifique. Attention aussi : ce n'est pas l'administratif qui empêche de faire du scientifique le samedi. Par contre, il n'y pas eu beaucoup de propositions de conférences pour devenir formateur : Il n'y a eu que deux demandes. Il faut différencier les conférences cliniques du samedi pour devenir formateurs et les conférences d'autre nature.

Une réflexion arrive dans le débat : il est anormal que la Conférence du Samedi 28 janvier d'un membre titulaire ait été désertée par beaucoup des participants de la commission d'Enseignement.

C. Baruch s'interroge sur le fait que les activités ouvertes figurent dans le rapport du secrétariat scientifique, elles ne relèvent pas du Secrétariat scientifique, elles devraient être intégrées dans le rapport moral. On fait un rappel sur l'histoire, L'idée de J. Cournut était de différencier les activités ouvertes des activités scientifiques et des activités d'enseignement, adressées à un public de non formés.

Cette discussion de « quoi appartient à qui ? » était déjà présente samedi dernier 28 Janvier lors de la réunion organisée par la CE, par rapport à la sensibilisation ; doit-on distinguer les activités qui concernent les membres et ce qui concerne la sensibilisation ? Les CIP sont de la sensibilisation, est ce qu'elles ne font pas pourtant partie du scientifique ? Il semble important de distinguer selon le public : il faut maintenir la différence entre sensibilisation et formation, pour laisser toute leur valeur aux activités de formation. Le public de ces conférences est malgré tout partiellement constitué d'AEF et de membres. On discute sur le nombre de commissions d'enseignement, il faut en maintenir plusieurs.

3/ Informations diverses

- Déclaration de la BPS en vue de la rencontre des Présidents Européens avec A. Leonoff, président ING (International New Groups) à Cannes

Une protestation de la British Psychoanalytical Society, rejointe par une dizaine de Sociétés européennes, a été adressée au Président de l'International New Groups. Elle souligne les risques d'accepter au sein de l'API une grande Société de Psychothérapie Psychanalytique proposant une formation en psychothérapie trois fois par semaine.

La question très épineuse des critères d'acceptation d'un groupe au sein de l'API sans devenir d'abord groupe d'études est discutée. Il s'agit à nouveau de remettre en question la décision prise à Buenos Aires de tolérer une diminution du nombre de séances requises dans le modèle Eitingon. L'APF et SPRF ont déjà fait part de leur réelle préoccupation, bien que le modèle français ne soit pas directement concerné.

Le CA regrette l'heure tardive pour lancer une discussion de cette importance. Les documents ont été reçus par la SPP le jour même et les administrateurs n'ont pas pu en prendre connaissance à l'avance.

La Présidente envoie les lettres concernées aux administrateurs qui prendront position.

- Entorses possibles au règlement électoral de l'API
- La présidente du COCAP Europe a envoyé un mail aux membres du COCAP Europe en faveur de la candidature H. Blass et K. Bogliatto du fait de leur expérience en psychanalyse de l'enfant, accompagné de la lettre d'intention de ces seuls candidats.
- La présidente de la DPV a souligné les candidatures de membres de la DPV aux élections à l'IPA, et a fait parvenir uniquement la lettre d'intention de H. Blass à tous les membres de la DPV, avant de reconnaître son erreur et de renvoyer au site de l'API où figurent les lettres d'intention des deux candidats.

Faut-il faire une réclamation officielle auprès du Comité des élections de l'API ? De la discussion qui suit ressort la décision de laisser chaque administrateur décider pour lui-même de porter une réclamation.

Fin de séance à 23H58

Anne Rosenberg
Secrétaire Générale

Marie-Laure Léandri
Secrétaire Générale Adjointe